

SAS A2P

Numéro SIRET : 75316022500011

Code APE : 6420Z

8 RUE DU CHERCHE MIDI
75006 PARIS

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉS AU 31/03/2023

certifié conforme



O.D.P. Associés

Société d'Expertise Comptable

Inscrite au tableau de l'Ordre

10, Cours Louis Lumière 94300 VINCENNES

Tél: 01.43.74.89.89 - Fax: 01.43.74.44.55

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	640 890		640 890	100,00	592 314	100,00	48 576	8,20	
Chiffres d'Affaires Nets	640 890		640 890	100,00	592 314	100,00	48 576	8,20	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			3 968	0,62	2 045	0,35	1 923	94,03	
Autres produits			9	0,00	4	0,00	5	125,00	
Total des produits d'exploitation (I)			644 867	100,62	594 363	100,35	50 504	8,50	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			110 021	17,17	106 652	18,01	3 369	3,16	
Impôts, taxes et versements assimilés			7 032	1,10	8 221	1,39	-1 189	-14,45	
Salaires et traitements			348 375	54,36	322 845	54,51	25 530	7,91	
Charges sociales			166 244	25,94	134 558	22,72	31 686	23,55	
Dotations aux amortissements sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			4	0,00	3	0,00	1	33,33	
Total des charges d'exploitation (II)			631 676	98,56	572 279	96,62	59 397	10,38	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			13 190	2,06	22 084	3,73	-8 894	-40,26	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)									
Dotations financières aux amortissements et provisions			4 003 843	624,73			4 003 843	N/S	
Intérêts et charges assimilées									
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			4 003 843	624,73			4 003 843	N/S	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-4 003 843	-624,72			-4 003 843	N/S	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-3 990 652	-622,66	22 084	3,73	-4 012 736	N/S	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion									
Produits exceptionnels sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (VII)									
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion									
Charges exceptionnelles sur opérations en capital									
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	644 867	100,62	594 363	100,35	50 504	8,50
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 635 519	723,29	572 279	96,62	4 063 240	710,01
RÉSULTAT NET	-3 990 652 <i>Perte</i>	-622,66	22 084 <i>Bénéfice</i>	3,73	-4 012 736	N/S
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier						

SAS A2P

Numéro SIRET : 75316022500011

Code APE : 6420Z

8 RUE DU CHERCHE MIDI
75006 PARIS

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉS AU 31/03/2023

certifié conforme


O.D.P. Associés

Société d'Expertise Comptable

Inscrite au tableau de l'Ordre

10, Cours Louis Lumière 94300 VINCENNES

Tél: 01.43.74.89.89 - Fax: 01.43.74.44.55

Annexes

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023 dont le total est de 11 519 320,04 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -3 990 652,35 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les autres immobilisations financières correspondent au mali technique de fusion comptabilisé conformément aux règles comptables au vu du règlement n°2015-06 du 26 novembre 2015.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ENGAGEMENT DEPART A LA RETRAITE

L'engagement relatif aux indemnités à verser pour départ à la retraite n'a pas été enregistré dans les comptes et n'est pas couvert par un contrat d'assurance.

Il a été estimé que le montant de cet engagement n'avait pas d'effet significatif sur les comptes de l'entreprise

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

- La société a décidé de se constituer tête d'un groupe fiscal à compter de l'exercice ouvert le 01/04/2013 avec sa filiale POILÂNE. A ce titre une convention d'intégration fiscale a été signée avec les filiales membre de groupe, retenant le principe de neutralité fiscale
- Le mali technique de fusion d'un montant de 2 121 K € résultant de l'absorption par voie de transmission universelle du patrimoine de ses filiales et sous-filiales IPADOR, IRELIO et DALVES, réalisée le 7 décembre 2012, a été affecté en totalité, au cours de l'exercice clos le 31 mars 2017, aux titres de participation conformément au règlement n°2015-06 du 26 novembre 2015 et comptabilisé au compte 278 « mali de fusion sur actifs financiers »
- Par jugement en date du 4 octobre 2022, le Tribunal de Commerce de Paris a ouvert une procédure de sauvegarde de la société Poilâne. Celle-ci a profité de cette période d'observation afin de mettre en œuvre sa restructuration et doit présenter un plan d'apurement de son passif au tribunal en octobre 2023. C'est pourquoi la société A2P a procédé à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation des titres de sa filiale pour un mont de 4 000 K €

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	12 311 678		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	2 121 395		
TOTAL	14 433 074		
TOTAL GENERAL	14 433 074		

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence			12 311 678	
Autres participations				
Autres titres immobilisés			2 121 395	
Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL			14 433 074	
TOTAL GENERAL			14 433 074	

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations		4 003 843		4 003 843
TOTAL Dépréciations		4 003 843		4 003 843
TOTAL GENERAL		4 003 843		4 003 843
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		4 003 843		

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	2 121 395		2 121 395
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	652 620	652 620	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	129	129	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	285 974	285 974	
- T.V.A	3 475	3 475	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	116 199	116 199	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	747	747	
TOTAL GENERAL	3 180 540	1 059 144	2 121 395
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	19 874	19 874		
Personnel et comptes rattachés	33 636	33 636		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	128 320	128 320		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	117 615	117 615		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	3 570	3 570		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	4	4		
Autres dettes				
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	303 018	303 018		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 846
Dettes fiscales et sociales	51 181
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	60 027

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	747	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	747	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	28 422	1,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	28 422	1,00

Variation Capitaux propres

	Solde au 31/03/2022	+	-	Résultat 31/03/2023	Solde au 31/03/2023
Capital social	28 422,00				28 422,00
Prime d'apport	11 705 504,00				11 705 504,00
Autres réserves	3 713 613,00				3 713 613,00
Report à nouveau	- 262 668,55	22 084,10			- 240 584,45
Résultat N-1	22 084,10		22 084,10		-
Résultat N				3 990 652,35	22 084,10
TOTAL	15 206 954,55	22 084,10	22 084,10	3 990 652,35	11 546 302,20

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	640 890
TOTAL	640 890

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	640 890
TOTAL	640 890

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	1 500
TOTAL	1 500

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres Agents de maîtrise et techniciens Employés Ouvriers	4	
TOTAL	4	

Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
POILANE	1 605 344	4 426 829	99,99	12 307 836	8 307 836			11 208 782	-2 530 017	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
POILANE LTD										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

SAS A2P

Numéro SIRET : 75316022500011

Code APE : 6420Z

8 RUE DU CHERCHE MIDI
75006 PARIS

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉS AU 31/03/2023

certifié conforme


O.D.P. Associés

Société d'Expertise Comptable

Inscrite au tableau de l'Ordre

10, Cours Louis Lumière 94300 VINCENNES

Tél: 01.43.74.89.89 - Fax: 01.43.74.44.55

Bilan et Compte de Résultat

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	12 311 678	4 003 843	8 307 836	72,12	12 311 678	79,10
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	2 121 395		2 121 395	18,42	2 121 395	13,63
TOTAL (I)	14 433 074	4 003 843	10 429 231	90,54	14 433 074	92,73
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	652 620		652 620	5,67	653 075	4,20
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	129		129	0,00	129	0,00
. Organismes sociaux					9 290	0,06
. Etat, impôts sur les bénéfices	285 974		285 974	2,48	285 974	1,84
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 475		3 475	0,03	12 837	0,08
. Autres	116 199		116 199	1,01	116 199	0,75
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	30 945		30 945	0,27	46 886	0,30
Charges constatées d'avance	747		747	0,01	6 747	0,04
TOTAL (II)	1 090 089		1 090 089	9,46	1 131 137	7,27
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	15 523 163	4 003 843	11 519 320	100,00	15 564 211	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/03/2022 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé : 28 422)	28 422	28 422
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	11 705 504	11 705 504
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	3 713 613	3 713 613
Report à nouveau	-240 584	-262 669
Résultat de l'exercice	-3 990 652	22 084
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	11 216 302	15 206 955
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts		
. Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers		
. Associés	4	4
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 874	31 110
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	33 636	27 344
. Organismes sociaux	128 320	133 773
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	117 615	115 818
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres impôts, taxes et assimilés	3 570	3 176
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		46 031
Instruments financiers à terme		
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV)	303 018	357 256
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	11 519 320	15 564 211

BERTRAND CROCHETON
Expert Comptable Diplômé
Commissaire aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris

A2P

Société par Actions Simplifiée au capital de 28.422 €.

Siège social : 8, rue du Cherche Midi 75006 PARIS

R.C.S. : PARIS B 753 160 225

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 mars 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

A l'Assemblée générale de la société A2P

Opinion.

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société A2P relatif à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion.

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance.

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2022 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur la note de l'annexe « Informations complémentaires pour donner une image fidèle » relative à la comptabilisation d'une provision pour dépréciation des titres de participation.

Justification des appréciations.

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon mon jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les titres de participation et autres immobilisations financières figurant à l'actif du bilan, sont évalués selon les modalités présentées dans la note de l'annexe aux états financiers relative aux Règles et méthodes comptables - § « Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement ». Dans ce cadre, j'ai procédé à des appréciations spécifiques des éléments pris en considération pour l'estimation de la valeur d'inventaire des immobilisations financières ainsi que de la pertinence des informations fournies dans les notes annexes.

Vérification du rapport de gestion de la Présidente et des autres documents adressés aux associées.

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés aux associées sur la situation financière et les comptes annuels.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels.

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

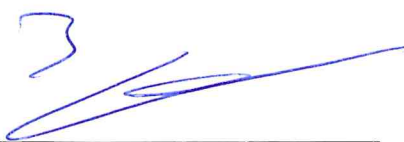


- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Mandé,

Le 15 septembre 2023.

Le commissaire aux comptes


BERTRAND CROCHETON

A2P
Société par actions simplifiée
au capital de 28 422 euros
Siège social : 8 rue du Cherche Midi, 75006 PARIS
753 160 225 RCS PARIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 SEPTEMBRE 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2023

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 mars 2023 s'élevant à 3 990 652,35 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice -3 990 652,35 euros

Report à nouveau antérieur -240 584,45 euros

Nouveau Report à nouveau -4 231 236,80 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 septembre 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associées.

Certifié conforme
La Présidente

